



ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE

AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG

PHASE 2

Marché Public de Prestations Intellectuelles

1. ACHETEUR MAITRISE D'OUVRAGE

[Coordonnées Acheteur Maître d'ouvrage]

MAIRIE DE SAINT-GENEST-MALIFAUX

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

BP1

42 660 SAINT-GENEST-MALIFAUX

Personne habilitée à signer le marché : M. Vincent DUCREUX, Maire

2. CONTRACTANT(S)

Le contractant unique, soussigné :

M / Mme

contractant personnellement,

La société

RCS

Représentée par dûment habilité(e),

Adresse

.....

Code NAF

N° SIRET

TVA intracommunautaire

Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes

Les cocontractants soussignés, engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après, groupées :

Conjoint

Solidaires

et désignées dans le marché sous le nom « Maîtrise d'oeuvre ».

1er cotraitant

M / Mme

contractant personnellement,

La société

RCS

Représentée par dûment habilité(e),

Adresse

.....

Code NAF
N° SIRET
TVA intracommunautaire
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes

2ème cotraitant

M / Mme
contractant personnellement,
La société
RCS
Représentée par dûment habilité(e),

Adresse
.....

Code NAF
N° SIRET
TVA intracommunautaire
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes

3ème cotraitant

M / Mme
contractant personnellement,
La société
RCS
Représentée par dûment habilité(e),

Adresse
.....

Code NAF
N° SIRET
TVA intracommunautaire
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes

La maîtrise d'oeuvre, pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, est représenté par :
.....
..... dûment mandaté à cet effet, conformément à la convention de mandat annexée.

En cas de groupement conjoint, le mandataire est : Conjoint Solidaire

Le contractant unique ou les contractants, après avoir pris connaissance du Cahier des Charges et des documents qui y sont mentionnés,

AFFIRMENT, sous peine de résiliation de plein droit du contrat, qu'aucune des personnes physiques ou morales pour lesquelles ils interviennent ne tombent sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 de la loi du 14 avril 1952 modifiée.

S'ENGAGENT, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le CCAP, à exécuter la mission de maîtrise d'oeuvre.

3. OBJET DU MARCHE

Le présent marché est un marché public de maîtrise d'oeuvre relative à :

La seconde phase des aménagements du centre Bourg prenant en compte les terrassements, la reprise des réseaux assainissement, l'éclairage public, l'aménagement des voiries, espaces verts et divers en tenant compte des accès PMR.

La mission : EP-AVP-PRO-DCE-ACT-VISA-DET-DOE.

L'ouvrage sur lequel porte la mission de maîtrise d'oeuvre appartient à la catégorie travaux d'aménagements et de voirie.

L'acheteur maître d'ouvrage envisage, conformément au programme et à l'enveloppe financière prévisionnelle ci-annexés, une opération ayant pour objet la réalisation de l'ouvrage :

Aménagements du centre bourg place Maréchal Foch, rue du Forez, rue du Velay, rue de la Semène

Références cadastrales cf plans

Surface foncière cf plans

Estimation de la surface à construire 0 m²

Autres informations

3.1 / CONTENU DE LA MISSION

Mission de base

- ✓ Études d'ESQuisse (ESQ)
- ✓ Études d'AVant-Projet (AVP)
- ✓ Études de PROjet (PRO)
- ✓ Assistance apportée au maître d'ouvrage pour la passation des Marchés publics de Travaux (AMPT)
- ✓ Direction de l'Exécution des Marchés Publics de Travaux (DEMPT)
- ✓ Assistance apportée au maître d'ouvrage lors des Opérations de Réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR)
- ✓ Examen de la conformité au projet des études d'exécution et leur visa lorsqu'elles ont été faites par un opérateur économique chargé des travaux et les études d'exécution lorsqu'elles sont faites par la maîtrise d'oeuvre (EXE / VISA)

Autres éléments de missions

- ✓ Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC)

Système de Sécurité Incendie (SSI)

Étude de projet géotechnique

[...]

3.2 / DÉLAIS D'EXÉCUTION

La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'oeuvre est de 3 mois, à compter de la date de réception de l'ordre de service de démarrage de la mission.

Les délais d'exécution de chaque élément de mission sont fixés comme suit :

Élément de mission Délai d'exécution Point de départ du délai

ESQ : semaines, OS de démarrage

APS : semaines

APD : semaines

PRO : semaines

AMPT : semaines

...

4. PRIX

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de[mois remise limite des offres financières] (m0).

Le coût prévisionnel est établi dans les conditions prévues à l'article 11.1.1 du CCAP.

Forfait provisoire de rémunération

Il est fixé à € HT

..... € TTC, le taux de TVA en vigueur au jour de la signature du contrat étant de %

Soit euros TTC. (en toutes lettres)

Forfait définitif de rémunération

Le forfait de rémunération est rendu définitif dans les conditions de l'article 10.3 du CCAP.

Répartition du forfait de rémunération par élément de mission

La répartition des prestations et des honoraires entre les cotraitants figure en annexe.

5. PAIEMENTS

L'acheteur maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après selon la décomposition et la répartition jointes en annexe.

Contractant unique ou 1er cotraitant

Compte ouvert au nom de

Sous le numéro

Clé RIB

Banque

Code Banque

Code Guichet

2ème cotraitant

.....

Compte ouvert au nom de

Sous le numéro

Clé RIB

Banque

Code Banque

Code Guichet

3ème cotraitant

.....

Compte ouvert au nom de

Sous le numéro

Clé RIB

Banque

Code Banque

Code Guichet

Ordonnateur :

Comptable assignataire des paiements :

Personne habilitée à donner les renseignements :

Cadre réservé à la mention d'exemplaire unique en vue du NANTISSEMENT ou de la CESSION DE CRÉANCE

6. ASSURANCES

Contractant unique ou 1er cotraitant

Compagnie d'assurance

N° de police

2ème cotraitant

Compagnie d'assurance

N° de police

3ème cotraitant

Compagnie d'assurance

N° de police

L'attestation d'assurance de chaque cotraitant est jointe au présent contrat.

Fait à

Le

Le(s) contractant(s) (cachets et signatures)

Documents et pièces annexées au présent acte d'engagement :

Annexe 1 - Grille de répartition des prestations et des honoraires par cotraitants et par éléments de mission

Annexe 2 – [...]

Fait à

Le